

The FMC logo is displayed in a bold, red, sans-serif font. The letter 'F' is stylized with a horizontal bar extending to the left. The background of the entire advertisement is a close-up photograph of several ripe, red tomatoes on a green vine, with water droplets on their surfaces. The lighting is bright, highlighting the texture of the tomatoes and the green leaves.

FMC

PROTECT FOR BETTER GROWTH

Altacor[®]

insect control

powered by

RYNAXYPYR[®]

active ingredient

**La solution innovante pour contrôler durablement
les seuls insectes nuisibles**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

FMC

PROTECT FOR BETTER GROWTH

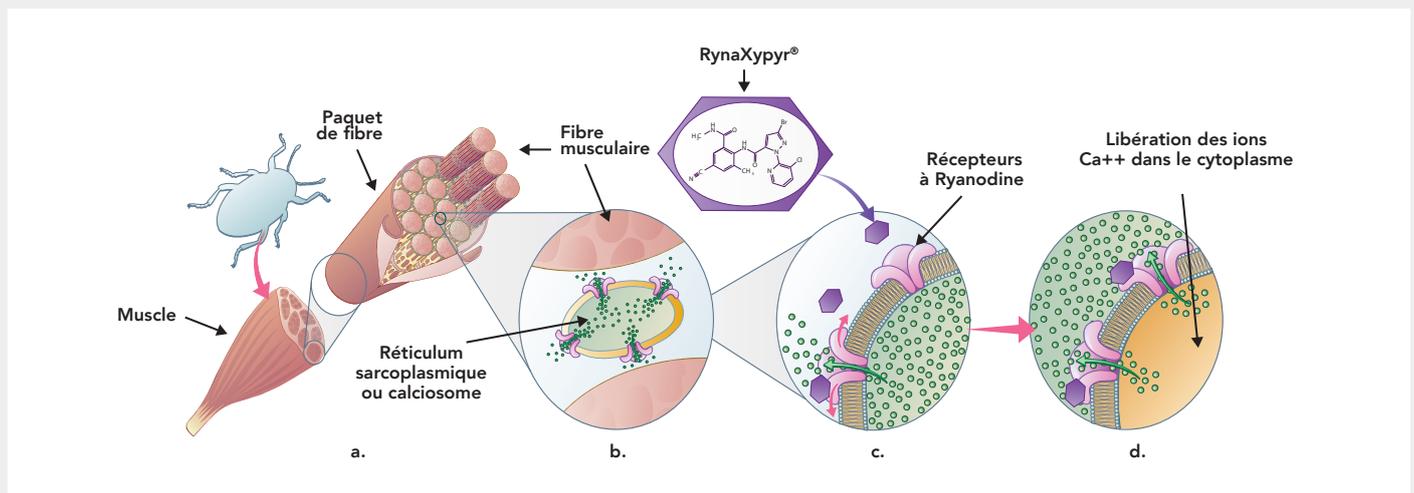
Altacor®
insect control

LA RÉFÉRENCE INNOVANTE CONTRE LES CHENILLES ET LA MOUCHE DE LA CAROTTE EN CULTURES LEGUMIERES

RynaXypyr®, substance active de Altacor®

RynaXypyr® a une structure chimique originale et unique ; RynaXypyr® possède un tout nouveau mode d'action qui affecte une cible biochimique différente de tous les insecticides actuels. Dans la classification des modes d'action IRAC (Insecticide Resistance Action Committee), RynaXypyr® appartient au groupe 28 (Modulateurs des récepteurs à ryanodine). RynaXypyr® offre donc en cultures légumières un nouveau mode d'action qui permet l'alternance des familles chimiques.

RynaXypyr® active les récepteurs à ryanodine qui jouent un rôle critique dans la capacité des insectes à contracter leurs muscles en régulant la libération du calcium stocké dans les cellules musculaires vers le cytoplasme. RynaXypyr® se fixe sur les récepteurs et provoque la libération incontrôlée des ions Ca⁺⁺ et la réduction de leur stock. Les insectes ne peuvent alors plus contracter leurs muscles. Paralysés, les insectes arrêtent rapidement de se nourrir et entrent en léthargie avant de mourir.



AVANTAGES CLÉS

Standard d'efficacité pour contrôler les ravageurs

Altacor® assure la protection des cultures légumières avec un très haut niveau d'efficacité reconnu par les opérateurs industriels du haricot, de la carotte et de la tomate notamment.

Altacor® est actif sur nombreuses chenilles phytophages comme la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*), l' Héliothis (*Helicoverpa armigera*), la légionnaire de la betterave (*Spodoptera exigua*), la noctuelle méditerranéenne (*Spodoptera littoralis*), la noctuelle gamma (*Autographa gamma*), la noctuelle de la tomate (*Chrysodeixis chalcites*), la pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*), la noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*), la teigne des crucifères (*Plutella xylostella*), les piérides du chou (*Pieris sp.*) et la mouche de la carotte (*Psila rosae*).

Préserve la qualité des productions grâce à sa souplesse de positionnement

Altacor® possède un mode d'action ovo-larvicide et larvicide tous stades qui lui confère une grande souplesse d'utilisation. Altacor® évite l'apparition de dégâts grâce à un arrêt rapide de la prise de nourriture des ravageurs, quelles que soient leurs formes. Une activité adulticide a aussi été observée sur la mouche de la carotte.

Longue persistance et grande régularité pour un contrôle durable des ravageurs

La diffusion translaminare de Altacor® permet une grande persistance d'action jusqu'à 14 jours sur certains usages, peu dépendante des conditions de température, d'ensoleillement et de lessivage.

Utiliser Altacor® pour protéger vos cultures légumières permet une simplification du travail en raison de ses caractéristiques réglementaires conformes aux exigences les plus élevées. Il permet d'obtenir une efficacité régulière des programmes de protection intégrée à faible risque sur la faune auxiliaire⁽¹⁾.

L'intégration de Altacor® dans les programmes de protection pour les melonnières tardives du Sud-Ouest, depuis 5 ans, permet un contrôle des attaques de pyrales sans toutefois perturber la faune auxiliaire aphidiphage.

⁽¹⁾ Dans le cadre du respect des conditions d'emploi figurant sur l'étiquette.



PROTECT FOR BETTER GROWTH



RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

Afin de positionner les traitements de façon optimale, se référer aux Bulletins de Santé du Végétal des DRAAF ou aux bulletins techniques des services agronomiques des organisations professionnelles, spécifiques des cultures légumières.

Cultures	Ravageurs	Doses	Recommandations
Tomate, Aubergine (serre et plein champ)	Chenilles phytophages : <i>Tuta absoluta</i> , Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i> , Noctuelle de la tomate	Plein champ et serre en sol : 85 g/ha Serre hors sol ⁽¹⁾ : 8,5 g/hl	Appliquer Altacor® dès le début des pontes, avant éclosion des œufs et avant apparition des premiers dégâts sur feuilles ou sur fruits. Délai de renouvellement : 7 à 10 jours en fonction de la pression du ravageur et des espèces présentes
Poivron (serre et plein champ)	Chenilles phytophages : Pyrale du maïs	70 g/ha	
	Chenilles phytophages : <i>Tuta absoluta</i> , Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i> , Noctuelle de la tomate	85 g/ha	
Haricot non écosé frais (serre et plein champ)	Chenilles phytophages : Pyrale du maïs, Héliothis, <i>Autographa gamma</i>	Plein champ et serre en sol : 85 g/ha Serre hors sol ⁽¹⁾ : 8,5 g/hl	
Melon, Pastèque, Potirons (serre et plein champ)	Chenilles phytophages : Pyrale du maïs	70 g/ha	
	Chenilles phytophages : Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i>	85 g/ha	
Concombre, Courgette (serre et plein champ)	Chenilles phytophages : Pyrale du maïs	Plein champ et serre en sol : 70 g/ha Serre hors sol ⁽²⁾ : 7 g/hl	Appliquer Altacor® dès les premières éclosions, avant apparition des premiers dégâts. Délai de renouvellement : 7 à 10 jours en fonction de la pression du ravageur et des espèces présentes
	Chenilles phytophages : Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i> , Noctuelle de la tomate	Plein champ et serre en sol : 85 g/ha Serre hors sol ⁽³⁾ : 8,5 g/hl	
Chou pommé, Brocoli, Chou-fleur (plein champ)	Chenilles phytophages : Piérides du chou	55 g/ha	
	Chenilles phytophages : Noctuelle du chou, Teigne des crucifères, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne	70 g/ha	
Epinard, Feuilles de bettes, Laitue, Scarole et Frisée, Mâche, Roquette, Chicorée de Trévise, Feuilles de Brassicacées (Mizuna) (serre et plein champ)	Chenilles phytophages : Noctuelle du chou, Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i>	85 g/ha	
Fines Herbes (Menthe) (serre et plein champ)	Chenilles phytophages : Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i>	85 g/ha	
Carotte, Céleri-rave, Panais, Persil à grosse racine (plein champ)	Mouches : Mouche de la carotte	100 g/ha	Pour contrôler la mouche de la carotte : appliquer Altacor® dès le début des vols et au plus tard sur le début des pontes, avant que l'éclosion des œufs et la pénétration des larves dans les racines n'aient lieu. Délai de renouvellement : 10 à 14 jours en fonction de la pression du ravageur
	Chenilles phytophages : Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i>	85 g/ha	Pour contrôler les chenilles phytophages : appliquer Altacor® dès les premières éclosions, avant apparition des premiers dégâts.
Navet, Radis, Rutabaga, Betterave potagère (plein champ)	Chenilles phytophages : Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne, <i>Autographa gamma</i>	85 g/ha	En situation de croissance rapide de la culture ou de très forte pression du ravageur, appliquer une spécialité efficace à mode d'action différent 7 jours après la première application de Altacor®. Délai de renouvellement : 10 à 14 jours en fonction de la pression du ravageur et des espèces présentes
Plantes potagères porte-graines (cultures destinées à la production de semences, aux mêmes stades de développement que les cultures de consommation ci-dessus ⁽⁴⁾)	Mouches : Mouche de la carotte	100 g/ha	⁽¹⁾ minimum 85 g/ha et maximum 130 g/ha sous serre en hors sol. ⁽²⁾ minimum 70 g/ha et maximum 85 g/ha sous serre en hors sol. ⁽³⁾ minimum 85 g/ha et maximum 100 g/ha sous serre en hors sol.
	Chenilles phytophages : Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle, <i>Autographa gamma</i>	85 g/ha	
	Chenilles phytophages : Pyrale du maïs, Teigne des crucifères, Noctuelle du chou	70 g/ha	
	Chenilles phytophages : Piérides du chou	55 g/ha	

⁽⁴⁾ Avant tout emploi du produit sur cultures potagères porte-graines pour lesquelles Altacor® n'est pas autorisé en culture de consommation ou sur culture PPAMC porte-graines, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture et de contacter la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences FNAMS au 02.41.80.91.00

FMC

PROTECT FOR BETTER GROWTH

Altacor®

insect control

FICHE D'IDENTITÉ PRODUIT

Autorisation de vente	N° 2100122
Composition	350 g/kg (35 %) de RynaXypyr®(1)
Formulation	Granulés à disperser dans l'eau (WG)
Cultures autorisées en traitement des parties aériennes	Tomate, Aubergine, Poivron, Melon, Pastèque, Potirons, Concombre, Courgette, Chou pommé, Brocoli, Chou-fleur, Laitue, Scarole et Frisée, Mâche, Roquette, Chicorée de Trévise, Feuilles de Brassicacées (Mizuna)(2), Epinard, Feuilles de bettes, Haricot non écosé frais, Fines herbes (menthe), Navet, Radis, Rutabaga, Betterave potagère, Carotte, Céleri-rave, Panais, Persil à grosse racine(3), Plantes potagères porte-graines
Nombre d'applications	2 traitements maximum par hectare et par an(2)
Classement	Toxicologique : - Eco-toxicologique : H410
Délai de rentrée	6 heures en plein champ 8 heures en milieu fermé
Zone non traitée	20 mètres par rapport aux points d'eau sur carotte, céleri-rave, panais, persil à grosse racine, chou-fleur et brocoli 5 mètres par rapport aux points d'eau sur toute autre culture
Délai avant récolte	Carotte, céleri-rave, panais, persil à grosse racine, navet, radis, rutabaga, betterave potagère : 21 jours Poivron : 3 jours Tomate, aubergine, melon, pastèque, potirons, concombre, courgette, chou pommé, brocoli, chou-fleur, laitue, scarole et frisée, mâche, roquette, chicorée de Trévise, feuilles de Brassicacées (Mizuna), épinard, feuilles de bettes, haricot non écosé frais, fines herbes (menthe), plantes potagères porte-graines : 1 jour
Mention Abeille	Emploi autorisé durant la floraison et en période d'exsudats en dehors de la présence des abeilles pour des applications de Altacor® sur les usages pour lesquels la demande a été jugée pertinente au plan agronomique

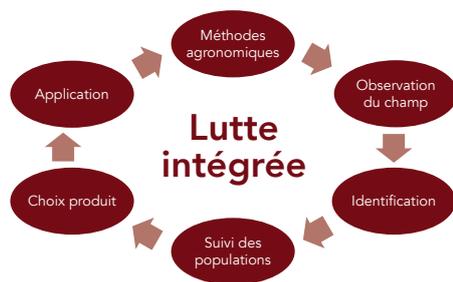
(1) Marque déposée de la substance active chlorantraniliprole.

(2) Pour protéger les organismes du sol et pour respecter les LMR, ne pas appliquer la préparation Altacor® ou toute autre préparation contenant du RynaXypyr® sur plus d'une culture par an sur une même parcelle.

(3) Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sols drainés pour les usages sur carotte et laitue.

Il conviendra de limiter à 2 applications maximum par culture. Réaliser les applications sur 2 générations non successives en alternant avec une substance active, efficace contre le ravageur cible, ayant un autre mode d'action. Ne pas planter de cultures d'oignon blanc et autres légumes du genre Allium cultivés pour leur feuillage vert et de pois récoltés en gousses entières moins d'un an après la dernière application d'une préparation à base de chlorantraniliprole. Concernant les légumes du genre Allium cultivés pour leur feuillage vert, il n'y a pas de restriction sur les légumes-tige (comme le poireau), et pour les légumes-bulbes, la restriction ne porte que sur les oignons de printemps (ainsi que ciboule et les variétés similaires).

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officielles des mélanges de produits phytopharmaceutiques.

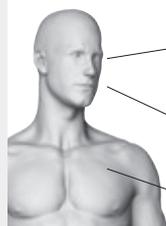


FMC encourage l'utilisation de méthodes de lutte intégrée pour la protection des cultures qui comprennent :

1. Des méthodes biologiques, agronomiques et génétiques afin de limiter la nuisibilité des bio-agresseurs
2. Des observations au champ ou toute autre méthode de détection permettant :
 - une identification précise du bio-agresseur
 - un suivi des populations
3. Une alternance et/ou association de modes d'action différents et efficaces sur le bio-agresseur ciblé
4. Un déclenchement raisonné des applications en fonction du bio-agresseur ciblé et de son seuil de nuisibilité

Voies d'exposition potentielles

Phases d'utilisation exposantes



Yeux

Voies respiratoire et digestive

Peau

Ouverture
Pesée
Préparation de la bouillie
Application de la bouillie
Intervention sur le pulvérisateur et sur la culture
Rinçage du matériel et du pulvérisateur

Protection utilisateur

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques présente un risque potentiel pour l'opérateur et toute personne travaillant sur l'exploitation.

Le risque est lié au danger (toxicité et phrases de risque du produit) et à l'exposition de l'opérateur (phase d'utilisation, durée, type de culture, matériel...).

Avant toute utilisation de produits, il est important de tenir compte du type d'exposition afin de mettre en oeuvre les mesures adéquates.

L'attention et les décisions à prendre seront à adapter à chaque situation.